

## Les COTTREZ

### Lignée de Marie Elizabeth COTTREZ (Sosa 239 Génération 8)

- |    |                         |   |                                 |
|----|-------------------------|---|---------------------------------|
| 1. | Marie Elizabeth COTTREZ | x | Jean-Baptiste LARIVIERE         |
| 2. | Jacques COTTREZ         | x | Marie Elizabeth SEGHIN          |
| 3. | Charles COTTREZ         | x | Marie HIDOUX                    |
| 4. | Antoine COTTREZ         | x | Jeanne HANNEDOUCHE <sup>1</sup> |

### Etymologie

Le mot "coterel" désigne en ancien français d'abord un mercenaire portant un coterel (cotte courte), puis un bandit, un pillard.<sup>2</sup> Ce pourrait être du patronyme COTTRES et de ses variantes COTTREL, COTTEREL, ;..

### Notes

1. Validité des données : Hormis l'hypothèse que Charles soit fils de Jeanne HANNEDOUCHE, les données sur cette lignée certaines
2. Dans le mariage de Jacques COTTREZ et de Marie Elizabeth SEGHIN, il est fait référence à une dispense du 4<sup>ème</sup> degré alors que d'après les généalogies reconstituées des deux mariants, ce devrait être une dispense du 3<sup>ème</sup> au 4<sup>ème</sup> degré.<sup>3</sup>

0.	Nicolas LESUR, père de	
1.	Catherine LESUR, mère de	Jean LESUR, père de
2.	Marie HIDOU, mère de	Chrestienne LESUR, mère de
3..	Jacques COTTRET	Anne BELENGER, mère de
4.		Marie Elizabeth SEGHIN

3. L'hypothèse, Marie HEDOU, fille d'Etienne et de Catherine LESUR, est basée sur le fait que Philippe et Jeanne Thérèse LESUR, parrain et marraine de son fils Philippe Nicolas, né le 14/8/1696, sont les cousins germains de ce dernier et qu'à ses obsèques, sont présents Philippe et Thérèse HIDOUX qui seraient enfants de Philippe, frère de Marie (comme ils signent d'une croix, il n'est pas possible de vérifier s'il s'agit des mêmes).
4. D'après son acte de mariage, Charles est fils d'Antoine. Il pourrait être fils de celui qui se marie en 1644 à Busnes ou d'un autre.
5. Des COTTREZ apparaissent dans les premiers actes des registres BMS de Busnes, mais les liens entre ces COTTREZ n'ont pu être tous établis. Et, dans les centièmes, la graphie COTTREZ n'apparaît pas : au lieu de COTTREZ, l'on trouve deux COULTREL, Antoine et Adrien, un COURTREL, Pierre, et un COUTREL, Pierre. A notre avis, COULTREL et les deux variantes COUTREL ET COURTRL se sont transformés en COTTREZ.

---

<sup>1</sup> Dans les BMS de Busnes, figurent les actes de baptême d'une Anne HANNEDOUCHE, fille de Robert et d'Anne HANOTTE en date de 15/10/1627, et d'une Anne HANOTTE, fille de Jean et de Marie BECART, en date du 30/01/1599.

<sup>2</sup> Source Geneanet

<sup>3</sup> Les dispenses du diocèse de Saint-Omer n'ont pas été conservées.

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

### BMS - NMD

#### Mariages

Blaringhem, le 26/2/1754, après la publication d'un ban du mariage avec dispense des deux autres accordé par monseigneur ... (illustrissime) et ... évêque de St-Omer, entre Jean Baptiste LA RIVIERE, jeune homme âgé de 22 ans, natif de Racquinghem, demeurant en icelle paroisse, fils de **Jean Baptiste LA RIVIERE** et de feu **Adriene CLOE**, d'une part, et Marie Jeanne CAUTRE, jeune fille âgée de 26 ans, native de St-Floris, demeurant en cette paroisse, fille de Jacques CAUTRE et de feu Marie Elizabeth SEGIN, d'autre part, assistés l'un et l'autre de leurs pères respectifs et n'estant découvert aucun empêchement canonique ou civil et du consentement ... des dits parents, je soussigné vicaire de cette paroisse à ce duement autorisé par le curé dudit lieu, je les ay marié, leur donnant la bénédiction nuptiale en la forme ordinaire de notre mère la sainte église, en présence de Jean Baptiste LA RIVIERE, père de l'époux, demeurant à Wardrecques, et Nicolas CAUWEL, de Jacques CAUTRE, père de l'épouse, demeurant à St-Floris et de Laurent Joseph HARLEY, qui comme témoins à ce requis ont signé le présent acte les jours, mois et an que dessus (marques des LA RIVIERE et des CAUTRE).

Saint-Floris, le 5/3/1726, après la publication des 3 bans et veu la dispense sur la consanguinité quy entre eux au 4<sup>ème</sup> degré accordé par monseigneur l'évêque de Saint-Omer à cause de leur pauvreté et d'autres raisons enoncées dans leur placet, j'ay conjoins en mariage **Jacque COTTREZ** fils de feu Charle et Marie HIDOU avec **Elizabeth SEGHIN**, fille de Charle et d'Anne BELENGER en présence dudit SEGHIN et de Charle ... (SEGH barré ?) de Jacque Philippe DUQUENE et Jan Francois CALE

Guarbecque, le 13/10/1691 (acte en latin - effacé) – Carolus COTREL x Maria HIDOU (Fiançailles, témoin Antoine COTREL, père)

Busnes, le 3/2/1644 (acte en latin - effacé) – Anthoine COTREL x Jeanne HANNEDOUCHE (Témoin : Pierre COTREL)

#### Décès

Racquinghem, le 29/12/1815, à 2 heures de l'après-midi, par devant nous, Henri MENCHE, maire, officier de l'état-civil de la commune de Racquinghem, canton d'Aire, département du Pas-de-Calais, sont comparus François Joseph LARIVIERE, âgé de 55 ans, journalier, domicilié à Campagne, et François Marie LARIVIERE âgé de 44 ans, instituteur, tous deux domiciliés audit Racquinghem et fils de la défunte, lesquels nous ont déclaré que le 28 dudit mois, à 3 heures après-midi, **Marie Elizabeth COTRET**, âgée de 89 ans, veuve de **Jean-Baptiste LARIVIERE**, journalier est décédé en sa maison, sise audit Racquinghem, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Racquinghem, le 21/3/1809, à 9 heures du matin, par devant nous, Adrien VARLET, maire, officier de l'état-civil de la commune de Racquinghem, canton d'Aire, département du Pas-de-Calais, sont comparus François Marie LARIVIERE âgé de 39 ans, instituteur, et François Joseph LARIVIERE, âgé de 44ans, journalier, domicilié à Campagne-Wardrecques, tous deux fils du défunt, lesquels nous ont déclaré que le 19 du même mois, à 10 heures du matin, **Jean Baptiste LARIVIERE**, âgé de 81 ans, natif dudit Racquinghem, y domicilié, fils de Jean-Baptiste et d'Adrienne CLEUET, est décédé en sa maison, audit Racquinghem, et a le

## Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

premier déclarant signé avec le présent acte, après que lecture leur en a été faite, le second déclarant a déclaré ne savoir signer.

### Sépultures

Saint-Floris, le 15/4/1768, est décédé **Jacques COTTRE**, âgé de 71 ans, veuf de Marie Elizabeth SEGHIN et le 17 du même mois fut inhumé dans le cimetière de cette paroisse par moi, curé sous-signé, auquel convoi est assisté Jean Innocent COTTRE, fils du défunt, demeurant à Hasebroucq qui a déclaré ne savoir écrire de ce interpellé et François Guilame BERNIER, gendre du défunt tailleur, habitant dans cette paroisse qui a ici signé.

Saint-Floris, le 11/10/1745, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de **Charles François SEGHIN**, décédé le jour précédent, âgée de 76 ans, auquel convoi ont assisté Charles François SEGHIN, son fils, et Jacques COTREZ, en foy de quoy, le dit SEGHIN a signé et le dit COTREZ a mis sa marque aiant déclaré ne savoir écrire de ce interpellé.

Saint-Floris, le 19/1/1745, a été inhumé par moy, vicaire sousigné, avec les cérémonies ordinaires de l'église dans le cimetière de cette paroisse, le corps d'**Anne BELENGER**, femme en son vivant de Charles SEGHIN, âgée de 80 ans, décédé le jour précédent, auquel convois est assisté Charles François SEGUIN et Charles COTTEREZ, en foy de quoy ledit SEGUIN a signé et le dit COTTEREZ a mis sa marque, ayant déclaré ne savoir écrire de ce interpellé.

Saint-Floris, le 13/11/1742, fut inhumée avec les cérémonies accoutumées de l'église dans le cimetière de cette paroisse, **Marie Elizabeth SEGHIN**, âgée 41 ans, décédée le jour précédent, femme en son vivant de Jacques COTTREL, journalier de cette paroisse, auquel convoi ont assistés son dit mari et Charles SEGHIN, son père, tisserand de son stiel en cette paroisse, lesquels interpellés s'ils savaient écrire ont répondu ne pas le savoir, mais ils ont mis leur marque ordinaire.

Guarbecque, le 26/10/1710, est décédé à Guarbecq administré Charles COTREZ, relict de Marie HIDOU et inhumé audit lieu en présence de Jacques COTREZ, son fils, et de Nicolas LEMORT, son voisin lesquels après avoir été interpellés ont signé cette pour vérité que dessus (l'arques de Philippe et Thérèse HIDOU !).

Guarbecque, le 3/10/1710, est décédé à Guarbecq administré **Marie HIDOU** femme de Charles COTREZ et inhumé dans le cimetière dudit lieu où furent présents son dit mary et Philippe et Thérèse HIDOU, ses neveu et nièce, lesquels

Guarbecque, le 6/4/1695, est décédé **Anthoine COTRET** de Guarbecq, et insepulturé le lendemain dans le cimetière dudit lieu aux funérailles duquel ont assisté Pierre et Charles COTREL ses deux fils lesquels après avoir été interpellés s'ils savaient lire et écrire ont mis leurs marques ordinaires en foy d'acte que dessus

### Baptêmes

Saint-Floris, le 24/6/1727, j'ay baptisé **Marie Elizabeth COTTREZ**, fille de Jacques et de Marie Elisabeth SEGHIN, né le jour précédent de légitime mariage, parrein et marreine furent Charles François SEGHIN et Marguerite Joseph LEBETZ.

Guarbecque, le 27/12/1694, fut baptisé **Jacques COTREL**, fils de Charles et Marie HIDOU, idem conjoints, et le jour d'hier, dont le parrain fut Jacques HIDOU, fils de Louys et la marraine Marie Anne WALLART, fille de Pierre, tous de Guarbecque (...)

